

n° de dossier année : 2022 page : 1/2

https://impotsdirects.public.lu

Bure	au d'	impo	sition:			
Nom	du c	ontril	puable:			
			Coopératives (Annexe à la déclaration pour l'impôt sur le revenu de	es collectivités de	e l'année 2022	2)
Ligne	ł	Ris	stournes		Montant	Réservé à l'administratio
2		1.	Montant total des ristournes accordées			
3			Chiffre d'affaires total			
4			Chiffre d'affaires avec non-membres 1)			
5		2.	Calcul des ristournes non déductibles			
6			a)ristournes accordées x chiffre d'affaires avec non-membres			and the second
			chiffre d'affaires total			
_			h) actif net investi à la fin de l'exercice	Montant		
7			b) actif net investi a la fin de l'exercice  (capital versé et réserves moins bénéfice de l'exercice)			
8			revenu normal de l'actif net investi (5% du montant de la ligne 7)			
9			- distribution de bénéfice	-		
10			Sous-total:			
11			Total des ristournes non déductibles :			
12 13	В.	<b>A</b> 1	remplir par les associations agricoles visées à l'arti Est-ce que l'activité concerne l'utilisation en commun de machines ou insta			mbres ?
				Oui 🗖	Non 🗖	
14		2.	Est-ce que l'activité reste limitée à la transformation ou à la vente de produi	its agricoles ou forestier Oui   □	rs des membres ?	2)
15		3.	Est-ce que la société possède des participations dans des entreprises indus			ste
			essentiellement dans la mise en œuvre ou la vente de produits agricoles ?	2)	🗖	
				Oui 🗖	Non 🗖	
16 17			Montants des apports effectués dans le cadre de ces participations	Reve	enus de ces participa	ations
	1					

18

<sup>1)</sup> Lorsque la société coopérative octroie des suppléments de paiement pour fournitures et prestations des membres, les ristournes sont calculées selon le rapport existant entre le montant des fournitures ou prestations des membres et le montant total des fournitures et prestations reçues par la société.

				modèle 520 F		а	nnée : 2022	page : 2/2
	т							
Ligne							4!	
19	C.	А	remplir par les sociétés coopératives de	credit et les a	ass	ocia	tions agr	coles de credit
20		1.	Est-ce que des crédits ont été accordés à des non-membr	res ? <sup>2)</sup> C	Dui		Non	
21		2.	Est-ce que des fonds ont été reçus de non-membres ? 2)	C	Dui		Non	
22		3. Est-ce que la société exerçait encore une autre activité à côté des opérations de collecte de fonds et d'avances ?						
				C	Dui		Non	
23			Bénéfice brut de cette activité	19000				
24		J'afl	firme que la présente déclaration est sincère et complète.					
			•					
25						nenananananananananananan	, le	
26				MARKAGA		***************************************		
							(signature)	
		Les	déclarations d'impôt non signées sont considérées comme	non avenues!				